



AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par des projets de règlements modifiant les règlements d'urbanisme de la municipalité de Grand-Métis

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- Lors d'une réunion tenue le 1^{er} mai 2017, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement intitulé « Règlement numéro 2017-0197 modifiant divers éléments du règlement de zonage 2011-0145».
- Lors de cette même réunion, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement intitulé « Règlement numéro 2017-0198 modifiant divers éléments du règlement de lotissement 2011-0146».
- Lors de cette même réunion, le conseil municipal a adopté le projet de règlement intitulé « Règlement numéro 2017-0199 modifiant les sanctions prévues au règlement sur les conditions d'émission de permis de construction 2011-0147».
- Lors de cette même réunion, le conseil municipal a adopté le projet de règlement intitulé « Règlement numéro 2017-0200 modifiant divers éléments du règlement de construction».
- Les objectifs du règlement numéro 2017-0197 sont de modifier les usages permis et les normes d'implantation dans la zone 11 (VLG) ainsi qu'apporter divers ajustements et mises à jour. La zone 11 (VLG) correspond au segment du chemin Kempt situé entre la route 234 et le rang des Écossais.
- Les objectifs des autres règlements sont principalement de modifier les modalités des sanctions ainsi qu'apporter divers ajustements et mises à jour.
- Une assemblée publique de consultation aura lieu lors de la séance du conseil qui se tiendra le 5 juin 2017 à 19h30, au bureau municipal de Grand-Métis. Au cours de cette assemblée publique, une personne désignée par le conseil expliquera les projets de règlements et les conséquences de leur entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
- Les projets de règlements modifiant les règlements de zonage et de lotissement contiennent des dispositions qui peuvent faire l'objet d'un référendum.
- Ces projets de règlements peuvent être consultés au bureau municipal situé au 70, chemin Kempt à Grand-Métis, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Grand-Métis, ce 3 mai 2017.

Chantal Tremblay
Directrice générale et secrétaire-trésorière